

**Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI**  
Plateau Woodin Center  
01 BP 3172 Abidjan 01  
R.C.C.M. Abidjan 180365  
SA au capital de FCFA 350 000 000

**ERNST & YOUNG**  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 Abidjan 01  
R.C.C.M. Abidjan 7118  
SA au capital de FCFA 12 000 000

**Filatures Tissages Sacs de Cote d'Ivoire  
(FILTISAC) S.A.**

**Attestation des commissaires aux comptes  
relative aux tableaux d'activités et de  
résultat et aux rapports d'activité  
semestriels présentés sous formes  
individuelle et consolidée au  
30 juin 2015**

FILTISAC S.A.  
01 BP3962 Abidjan 01  
*Ce rapport contient 3 pages hors annexes*

**Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI**  
Plateau Woodin Center  
01 BP 3172 Abidjan 01  
R.C.C.M. Abidjan 180365  
SA au capital de FCFA 350 000 000

**ERNST & YOUNG**  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 Abidjan 01  
R.C.C.M. Abidjan 7118  
SA au capital de FCFA 12 000 000

## **Filatures Tissages Sacs de Côte d'Ivoire (FILTISAC) S.A.**

Siège social : Abidjan, KM 8, Route Abobo-Adjamé  
Capital social : 8 814 837 500 FCFA

Abidjan, le 27 octobre 2015

### **Attestation des commissaires aux comptes relative aux tableaux d'activités et de résultat et aux rapports d'activité semestriels présentés sous formes individuelle et consolidée au 30 juin 2015**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires et en application des articles 849 et 852 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, nous avons procédé à :

- L'examen limité des comptes semestriels présentés sous forme individuelle et consolidée de la société FILTISAC S.A, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels qu'ils sont joints, ont été établis sous la responsabilité de la direction de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **1 Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en Côte d'Ivoire. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Le tableau d'activités et de résultat a été établi en application des dispositions du SYSCOA révisé entré en vigueur en Côte d'Ivoire, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations contenues dans les tableaux d'activité et de résultat présentés sous formes individuelle et consolidée au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2015 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

## 2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les tableaux d'activités et de résultat présentés sous formes individuelle et consolidée sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les tableaux d'activité et de résultat présentés sous formes individuelle et consolidée.


### Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs Associés en Afrique - KPMG CI

ERNST & YOUNG



**Franck Nangbu**  
*Expert-Comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes*



**Caroline Zamojciowna-Orio**  
*Expert-Comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes*